

Héritiers par représentation

Par mado, le 18/11/2008 à 15:53

Bonjour,

Ma soeur a refusé l'héritage de notre père décédé.

Notre grand-père étant décédé après notre père, nous sommes ses héritières. Je voudrais savoir si en ayant refusé l'héritage de notre père, ma soeur peut tout de même hériter de notre grand-père?